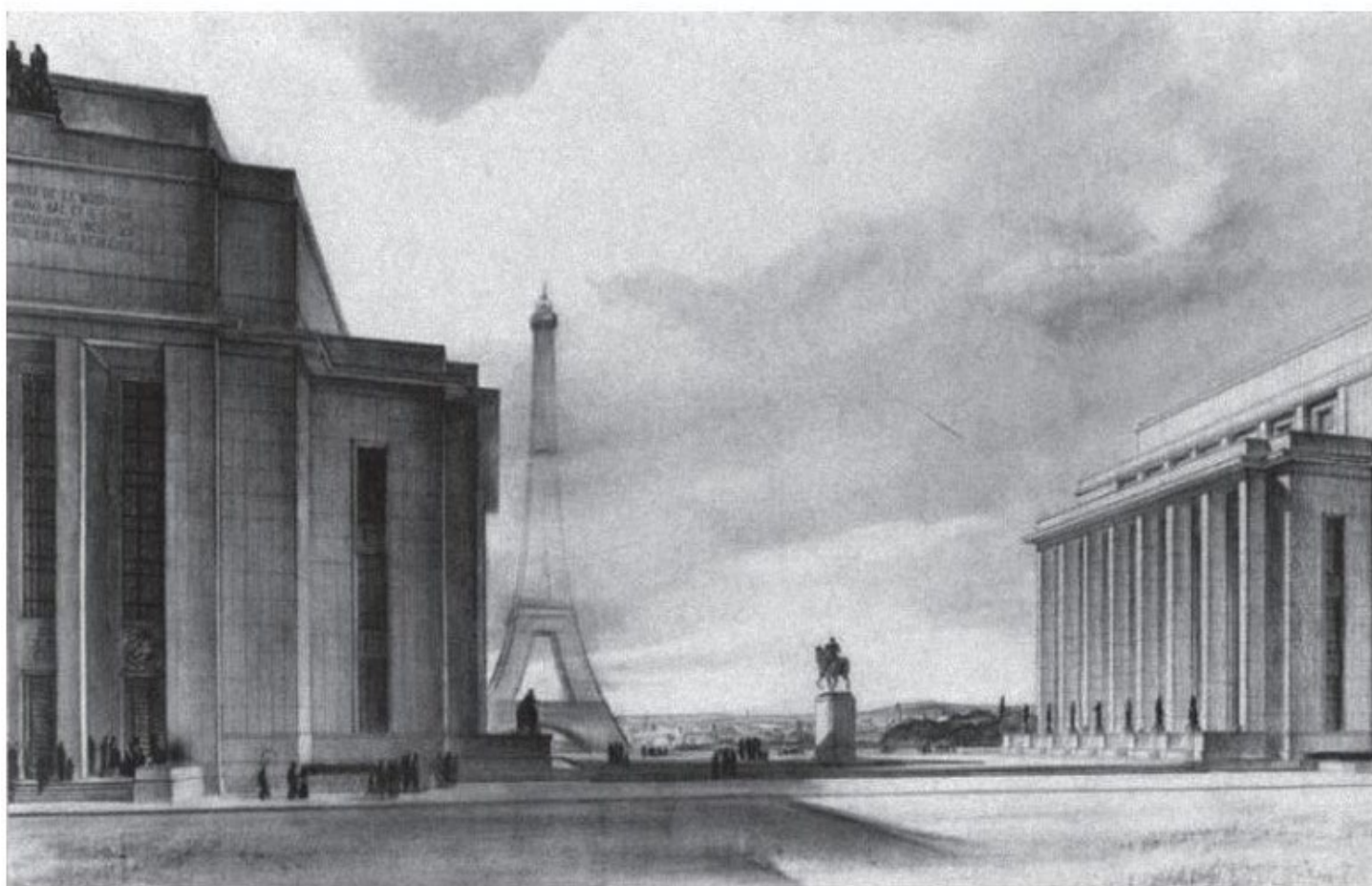


CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

DU 26 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2026

IMAGINER UN LIEU DE MÉMOIRE



RESTITUTION DE LA MASTER CLASS

Isabelle Regnier

Un mémorial au patrimoine disparu sur l'esplanade des droits de l'homme. C'est la proposition qui a été soumise à la quinzaine d'étudiants enrôlés, à la fin de l'été 2026, dans la première masterclass organisée par la Cité de l'architecture et du patrimoine. Encadrés par Bita Azimi, Jean-Patrice Calori, Marc Botineau et Isshaaq Pohrun (CAB Architectes), Luca Antognoli et Gabriel Pontoizeau (Atelier Faber), et par le photographe Giaime Meloni, nourris par la conférence inaugurale de Marc Barani "Au-delà de l'architecture", et par l'exposition Patrimoine en résistance, ils ont phosphoré pendant dix jours, et présenté leurs projets, le 4 septembre, à un jury présidé par Philippe Prost, le lauréat du Grand Prix d'Architecture 2024.

Le moment fut joyeux, et pas seulement parce qu'il célébrait la prise de possession de cette forteresse qu'est la Cité de l'architecture par une nouvelle génération d'architectes en herbe. Si le jury est sorti revigoré de cette session de trois heures, c'est parce que les projets présentés proposaient, chacun à sa manière, un déplacement stimulant, et qu'ils offraient collectivement le type même de carburant dont nos imaginaires ont besoin dans une période comme celle que nous traversons, où l'espace des possibles semble chaque jour un peu plus se rétrécir.

C'était le sens de la commande qui a été faite aux étudiants. En leur offrant la possibilité de se confronter à ce lieu chargé d'histoire et de symboles qu'est le palais de Chaillot, à la perspective mondialement célèbre de son esplanade, ce grand vide qui cadre la tour Eiffel et les jardins du Trocadéro, elle les invitait rien moins qu'à chambouler l'ordre de la représentation. Et à rêver à d'autres mondes possibles.

La liberté qui leur était offerte était d'autant plus grande qu'on leur demandait une structure éphémère. Paradoxe, sans doute, pour un mémorial, la requête permettait de rendre le cadre de travail plus réaliste, eu égard à la nature patrimoniale du site, que s'il s'était agi d'imaginer un monument en dur. Mais aussi de simplifier un certain nombre de questions d'architecture, notamment sur les matériaux. Ainsi défini, l'exercice s'apparentait en quelque sorte à une utopie pragmatique.

La formulation, délibérément vague, aura inspiré un vaste spectre de réponses, tant du point de vue de l'objet du mémorial, que de la forme, de l'implantation et de la matérialité des structures. Les questions d'architecture mises en avant par les participants étaient, elles aussi, très variées : Comment exprimer l'absence ? Comment faire un monument léger ? Que peut le monument ? La masse fait-elle poids ? Etc.

Ce qui n'empêchait pas les projets de se faire très largement écho entre eux.

La contradiction entre la vocation symbolique de cette esplanade où fut signée en 1948 la Déclaration internationale des droits de l'homme et la fonction de belvédère à selfie que lui impose sa situation géographique, et la perspective imprenable qu'elle offre sur la Tour Eiffel, était au cœur de pratiquement tous les projets. Eriger un mémorial à cet endroit, comme on l'a beaucoup entendu dans les présentations, devait conduire à rendre sa dignité au lieu en le rétablissant dans la fonction qui lui fut assignée lorsqu'on lui a attribué ce nom d'esplanade des Droits de l'Homme.

La perspective est apparue comme un levier stratégique. Changer la focale, faire disparaître, entièrement ou en partie, le glorieux monument parisien... Les projets étaient nombreux à faire ainsi bouger les curseurs optiques pour créer un contexte propice selon les cas à la méditation, ou au dialogue démocratique, ces partis pris étant le plus souvent relayés par des dispositifs performatifs visant à susciter une participation physique, et de là, une réaction émotionnelle.

CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Parmi les propositions les plus remarquables, le projet de mémorial au génocide imaginé par Laïla Abusetta, étudiante palestinienne inscrite à Paris-Malaquais, fut salué pour sa simplicité formelle et sa puissance d'évocation impressionnante, au point qu'il fut comparé aux sculptures monumentales de Richard Serra. Il s'agit d'une structure en sacs de sable, enroulée sur elle-même dans une spirale descendante qui devient de plus en plus étroite à mesure qu'on s'y enfonce. Placée au centre de l'esplanade où elle trouve parfaitement sa place, elle happe le visiteur dans son dispositif méditatif avant de le rejeter face au panorama grandiose qui se révèle à la sortie. " L'absence n'efface pas la présence" avança, face au jury, l'aspirante architecte. La disparition (du visiteur, de la vie, des bruits extérieurs étouffés par les sacs de sable...) opère dans ce projet comme métaphore de l'éradication d'un peuple.

Plus radicale sur le plan formel, la proposition de Asma Belhadj et Felix Hournau (ENSA Paris-Belleville) consistait à cloisonner intégralement l'esplanade en reliant entre elles les deux ailes du Palais de Chaillot par deux grandes structures d'échafaudage en bambou tapissées d'un patchwork de torchis coloré, dont les parties renvoient à des pratiques artisanales d'ex-pays colonisés. Emblème triomphant de la révolution industrielle, et par extension, de l'Occident colonisateur et extractiviste, la tour Eiffel disparaît du champ de vision, et l'esplanade, à laquelle on peut accéder en se faufilant sous la tenture en torchis, devient une agora ouverte au débat démocratique.

Moins politique en apparence, la proposition de Nina Signolet (ENSA Paris-Malaquais) a retenu l'attention du jury pour la justesse de son approche, et pour l'intelligence du rapport qu'elle instituait avec ce site palimpseste où le Palais de Chaillot (Jacques Carlu, Louis-Hippolyte Boileau, Léon Azéma) est venu remplacer, en 1935, le Palais du Trocadéro (Gabriel Davioud, Jules Bourdais) qui trônait là depuis 1878, date de l'exposition universelle. Le projet consistait à installer, au centre de l'esplanade, une réplique d'une des coupes de ce Palais du Trocadéro, mais sous la forme inachevée, expansée et actualisée, d'une coque ouverte, prolongée par une estrade destinée à accueillir du public. " Je voulais quelque chose de fantomatique, qui flotte..., a expliqué l'étudiante. Quelque chose qui soit peu sacré, et qui résonne. Comme une église. J'ai cherché à exagérer les perspectives des façades du palais en jouant avec les concavités existantes". Dans la discussion qui a suivi la présentation, on a évoqué le cénotaphe de Newton et le mémorial de Pingusson. La poésie du projet a été unanimement saluée, ainsi que les liens qu'il établissait entre la dimension intime et la dimension collective du patrimoine. L'architecture a encore de beaux jours devant elle.